

Réf: Dossier 163858

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE DE SANTE ANIMA CHRISTI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY-RIVIERA
FAYA-EN ALLANT AU SUPERMACHE AB CENTER-NON LOIN
WINNER CHAPEL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17-11-2022, et enregistrés au CEPICI le 29-11-2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE SANTE ANIMA
CHRISTI »

Objet : SOINS MÉDICAUX.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY-RIVIERA
FAYA-EN ALLANT AU SUPERMACHE AB CENTER-NON LOIN
WINNER CHAPEL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ANGORA JUNIOR SIGUE PAUL ALAIN
ISMAËL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11195 du 12/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68511/GTCA/RC/2022 du 12/12/2022

